



# Salariés du métier du colis

## L'HEURE EST VENUE DE METTRE LE PAQUET AVEC LA CGT !

Depuis le 6 novembre, nous sommes rentrés en « Peak Période », période où le trafic de colis s'intensifie de plus 30% par rapport à la moyenne annuelle.

Cela fait maintenant des années que les livreurs/facteurs jouent les pères Noël en assurant un service de livraison toujours plus dur et toujours de moins en moins bien rémunéré. Ce métier n'est possible qu'avec le concours des agents de traitement dans les plateformes (HUB/PFC) qui alimentent les sites de livraisons.

Que l'on soit livreur ou agent de traitement, que l'on soit à La Poste (Colissimo, Viapost, Chrono, DPD...), chez Amazon, chez Fedex, chez DHL.. Quelle que soit l'activité, **CE QUI EST COMMUN D'ANNÉE EN ANNÉE C'EST LA PRÉCARISATION.** Les entreprises ont fait le choix de faire appel à la prestation de service. Si par ce biais elles ont décidé de réduire leurs coûts de fonctionnement, elles n'ont pas le droit de continuer à précariser le travail. **NOUS SOMMES** beaucoup à travailler en moyenne 10H par jour, avec un seul jour de repos par semaine en étant **SOUS-PAYÉS**, sans aucune reconnaissance.

Comment en étant aussi précaire, nos salaires peuvent-ils répondre aux besoins essentiels de la vie comme se nourrir, se loger, se déplacer !? **NOUS SOMMES ÉCRASÉS PAR L'INFLATION !**

Notre travail n'a pas vocation à nourrir des actionnaires à l'appétit insatiable, Il est là pour nous permettre de vivre dignement !

## **NOUS EXIGEONS QUE NOTRE TRAVAIL ET NOS QUALIFICATIONS SOIENT RECONNUS !**

Alors que 80 à 90% de l'activité est sous-traitée, nous demandons la mise en place d'un véritable statut qui permettent aux travailleurs, quel que soient leurs entreprises, d'être protégés.

La misère sociale n'enrichit que ceux qui en souhaitent l'accroissement !

Sans les travailleurs cette activité ne peut exister, nous sommes les derniers kilomètres essentiels ! Le temps est venu d'être reconnu à notre juste valeur !

**LA CGT FAPT APPELLE TOUS LES SALARIÉS À S'ORGANISER ET À MENER DES ACTIONS PENDANT LA PEAK PÉRIODE, DU 13 AU 24 DÉCEMBRE 2023**

**(PIC DE FLUX COLIS) DES TEMPS FORTS DE CONQUÊTES**